

## FOCUS sur



# Institutions et Population



### Focus n° 1 – 23/08/11

- ▶ [6 choses qui vous devez savoir sur le Registre national](#)
- ▶ [La commune de Bredene demande aux citoyens d'avoir leur carte eID et leur code pin sur la main](#)
- ▶ [La Direction Institutions et Population présente à la Fête nationale](#)

#### [La Direction générale Institutions et Population :](#)

- est un département du Service public fédéral Intérieur
- produit et gère la carte d'identité électronique, la carte d'étranger et la Kids-ID
- gère le Registre national
- veille au bon déroulement démocratique des élections.



Envoyez toutes vos questions et remarques sur cette newsletter [en cliquant ici](#)

ou par E-mail :

## Bienvenue!

Je vous souhaite la bienvenue sur cette nouvelle lettre d'information encore plus détaillée intitulée "Focus Institutions et Population".

En tant que bourgmestres et fonctionnaires communaux, vous avez chaque jour des contacts directs avec les citoyens. Vous savez très bien ce dont les citoyens ont besoin et quelles sont les questions qu'ils se posent. Et vous faites tout pour les aider le plus rapidement possible: pour un changement d'adresse, pour une nouvelle carte d'identité électronique, pour des extraits du Registre national, etc.

Mais il est important que vous soyez également aidés de la meilleure manière qui soit et que vous receviez une réponse claire à vos questions. C'est précisément pour cela que nous avons étoffé la lettre d'information de la Direction générale Institutions et Population.

Dès à présent, vous recevrez de brefs messages vous informant sur tous les services et produits de la Direction générale Institutions et Population:

- le Registre national
- la carte d'identité électronique eID
- la Kids-ID
- l'organisation des élections.

Dans cette lettre d'information, vous trouverez également des résumés simples et clairs de nouvelles circulaires et des informations vous concernant ainsi que sur vos initiatives communales. Je suis convaincue que bon nombre de vos projets pourront être une source d'inspiration pour d'autres communes.

Je vous en souhaite bonne lecture,

*Annemie Turtelboom*  
*Ministre de l'Intérieur*

NDLR: vous pouvez envoyer vos informations sur les initiatives et projets communaux relatifs à votre service population, à la carte eID, la Kids-ID etc. à [Koen.Schuyten@rnn.fgov.be](mailto:Koen.Schuyten@rnn.fgov.be).

## Registre National

### 6 choses que vous devez savoir sur le Registre national

**1. Consulter votre dossier.** Tout le monde peut consulter son propre dossier au Registre national au moyen de l'application "mondossier" sur [www.ibz.rrn.fgov.be](http://www.ibz.rrn.fgov.be).

**2. Extraits du Registre national.** Au moyen de l'application "mondossier", vous pouvez demander des extraits de votre dossier au Registre national. Il s'agit ici des données à caractère personnel vous concernant qui sont enregistrées au Registre national (par exemple la composition de ménage). Il ne s'agit pas d'un extrait d'acte de l'état civil.

**3. Valeur d'un extrait du Registre national.** Les extraits du Registre national ou les informations mentionnées dans ceux-ci ont la même valeur que les extraits des registres de la population de la commune. (Cela est d'application depuis que la loi a changé le 25 avril 2007.)

**4. Une erreur dans votre dossier?** Si vous consultez "mondossier" via [www.ibz.rrn.fgov.be](http://www.ibz.rrn.fgov.be) et que vous constatez une erreur dans votre dossier au Registre national, alors seul un fonctionnaire du service population de votre commune pourra corriger cette erreur.

Vous pouvez signaler l'erreur via l'application "signaler des erreurs" sur [www.ibz.rrn.fgov.be](http://www.ibz.rrn.fgov.be). Votre commune en est automatiquement avertie et elle effectuera les contrôles nécessaires et les corrections éventuelles.

**5. Les citoyens doivent communiquer eux-mêmes certaines informations.** Les citoyens doivent eux-mêmes transmettre aux communes certains renseignements sur leur situation.(par exemple: un déménagement, un changement de profession..). De telles informations ne sont pas automatiquement mentionnées au Registre national ou dans les registres de la population de la commune.

**6. Utilisation abusive.** Si vous pensez que vos données ont été consultées et/ou utilisées abusivement, vous pouvez:

- a. déposer plainte auprès de la police
- b. et/ou signaler l'incident à la Commission de la Protection de la vie privée
- c. et/ou demander des explications à l'autorité qui a consulté vos informations.

#### Liens utiles :

- site général : [www.ibz.rrn.fgov.be](http://www.ibz.rrn.fgov.be)
- mondossier: <https://mijndossier.rrn.fgov.be>
- [Signaler des erreurs](#)

[top](#)

#### eID

### La commune de Bredene demande aux citoyens

## **d'avoir leur carte eID et leur code pin sous la main**

Depuis quelques années, chaque citoyen possède une carte d'identité électronique ou eID munie d'une micro-puce, ce qui sécurise de manière optimale les données à caractère personnel. Cela n'a pas non plus échappé à de nombreuses instances qui utilisent depuis peu des applications électroniques.

De cette manière, de nombreux dossiers sont traités par la voie électronique. Pensons par exemple au SPF Finances et à l'application Tax-on-web qui est déjà bien assimilée. Mais l'Office national des Pensions, le service Allocations d'études, le SPF Sécurité sociale, le service pour les personnes souffrant d'un handicap, ... veillent également à ce que les demandes et le suivi des dossiers puissent se faire plus rapidement par la voie électronique.

Si vous prenez contact avec le service social ou le service logement, veillez à avoir votre carte eID et votre code pin sous la main (ou celle de la personne qui vous demande ce service).

Un traitement plus aisé du dossier est ainsi assuré.

Info : [www.bredene.be](http://www.bredene.be)

---

### **Général**

---

## **La Direction générale Institutions et Population présente à la Fête nationale**



Le 21 juillet, le Service public fédéral Intérieur a organisé un village de fête au Grand Sablon à Bruxelles.

Luc Vanneste, Directeur général de la Direction générale Institutions et Population: "Nos agents ont accueilli les citoyens à bras ouverts et ils ont répondu à toutes leurs questions sur la carte eID, les Elections, etc..."

Dans le stand de la Direction générale Institutions et Population, près de 1500 enfants ont fait un puzzle. Chaque enfant ayant complété le puzzle est

reparti à la maison avec un beau prix: un Rubikskube, un ballon de plage ou des crayons de couleur.

Les enfants de moins de 12 ans pouvaient également faire faire des photos d'identité. Ces photos peuvent être utilisées lorsqu'ils demandent leur Kids-ID. Quelque 477 enfants ont fait faire ces photos et ont donc reçu un jeu de photos d'identité.

### **Des ateliers eID**

Le Village de fête fut passionnant pour les adultes aussi. Environ cinq cents personnes ont participé à l'atelier eID. Dans un atelier, l'accent était surtout mis sur les applications eID. Chaque participant à l'atelier a reçu un lecteur de carte afin de pouvoir immédiatement utiliser sa carte eID à la maison.

Enfin, des cartes d'information reprenant des conseils de base sur les cartes eID et Kids-ID, qui seront distribuées dans les 589 communes belges à la fin de l'année, ont été distribuées. Plus de 2500 personnes ont montré leur intérêt pour ces cartes.

En bref, le 21 juillet a été une journée plus que réussie pour les dizaines de milliers de visiteurs du village de fête et pour les agents qui en ont assuré le bon déroulement.



[top](#)